

COMPTE-RENDU

IC villageoise - Mellier

Mardi 26.03.24

Salle du football



Participants (25)

17 habitants (*présences en annexe 1*)

Commune de Léglise

Elus (8) : Martine COLLARD (Echevine DR), Francis DEMASY (Bourgmestre), Stéphane GUSTIN (Echevin), Simon HUBERTY (Echevin), Pierre GASCARD (Echevin), Myriam PONCELET (Présidente CPAS), Elodie GILLET (Conseillère communale), Nadia BLAISE (Conseillère communale)

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée LEQUEUX & Gervaise ROPARS (Agents de développement)

Ordre du jour

Introduction par Martine Collard, échevine en charge du Développement rural qui remercie les habitants d'être présents pour participer à la co-construction du troisième Programme Communal de Développement Rural de la Commune de Léglise.

1. Information

- * Développement Rural
- * Bilan des deux premières ODR de Léglise
- * Nouvelle Opération de Développement Rural (ODR)
- * La commune de Léglise : bref portrait

2. Consultation

- * Discussions en sous-groupes
- * Retour en plénière

Présentation des suites et information sur la CLDR

Conclusion par la Commune et moment de convivialité

INFORMATION

Voir présentation complète en annexe 2

Présentation de l'Opération de Développement Rural

1. Qu'est-ce qu'une ODR ?

C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens et qui consiste à mener une réflexion globale (sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie). Elle se concrétise par la définition et la mise en œuvre d'un programme d'actions, appelé Programme Communal de Développement Rural - PCDR. Son objectif est d'améliorer les conditions de vie des habitants aux points de vue économique, social, environnemental et culturel.

Une opération de développement rural se déroule **en deux temps** :

- a. L'élaboration du PCDR qui dure en moyenne deux à trois ans.
- b. La mise en œuvre des projets pendant 10 ans une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon.

Le PCDR est un document stratégique qui reprend des objectifs spécifiques et adaptés en fonction du territoire, des projets et une priorisation de ceux-ci. Les projets inscrits dans le PCDR peuvent accéder à des subsides du Développement rural.

2. Bilan des deux premiers PCDR de Léglise (1998 et 2010)

La Commune de Léglise a réalisé deux PCDR, parmi les projets réalisés, ou en cours, on retrouve notamment :

PCDR de 1998-2008

- * Mellier : aménagement de l'ancienne gare (1999) et aménagement de la place de l'ancienne gare (2007)
- * Ebly : extension de la maison de village (1999) et aménagement de ses abords (2003)
- * Chêne : aménagement du centre de village (2001)
- * Louftémont : aménagement de l'ancienne école en maison de village (2001)
- * Les Fossés : aménagement de la place de Les Fossés (2007)

PCDR de 2010-2020

Les projets conventionnés en Développement rural

- * La création d'une Maison Rurale à Léglise (2010)
 - * La mise en place d'un plan bois énergie – réseau de chaleur à Léglise (2011)
 - * L'aménagement d'une maison de village et du complexe sportif d'Assenois (2013) ;
 - * La création de 5 logements tremplins dans l'ancienne gendarmerie de Mellier à destination des jeunes léglisiens (2014 – en cours de finalisation) ;
 - * La rénovation de la maison de village de Volaille (2012) ;
 - * L'aménagement du centre de Louftémont et la création d'un chemin de liaison (2015) ;
 - * La restauration du lavoir de Thibessart (2017) ;
 - * La rénovation de la salle Sainte-Barbe et la création d'une maison multiservices au sein de l'ancienne école de Les Fossés (2018 – en cours).
- À noter, qu'une demande de convention a été déposée en 2020 pour le projet d'aménagement des deux places de Mellier, mais n'a pu aboutir faute de budget DR suffisant et le PCDR étant arrivé hors de période de validité.



Les trois derniers projets en cours ou en attente du PCDR 2010-2020

Autres projets

Le PCDR est un programme global. Les projets qui y sont inscrits ne se réalisent pas systématiquement avec les subsides du Développement rural ou sous l'impulsion de la CLDR.

En effet, les projets peuvent être soutenus par d'autres structures et subventionnés par d'autres sources de financement comme par exemple Infrasports, le CGT, ...

Dans le cadre de la mise en œuvre du PCDR 2010-2020, on peut citer notamment :

- * Pour les projets « matériels » : la création du centre sportif à Léglise, l'aménagement d'un espace de convivialité à Behême, la création de l'OT à Léglise, ...
- * Pour les projets « immatériels » : la mise en place du marché du terroir, la dynamisation des aînés (salon bien-être, brochure, CCCA), la mise en place de petits déjeuners Oxfam, ...

3. Quels sont les acteurs impliqués dans la nouvelle ODR et leurs rôles ?

a) Les élus et le personnel communal

- * Les mandataires communaux sont les capitaines de cette opération communale.
- * Les employés de l'administration sont également des acteurs de première ligne qui dans le cadre de cette opération sont amenés à informer les habitants, à écouter et relayer des avis ou à signaler des éléments importants à prendre en compte. Pour certains, il s'agit également de répondre à diverses demandes ponctuelles (fournir des documents, publications dans le bulletin...) ou de poser des actes concrets (aider à la mise en œuvre ou au suivi administratif d'un projet ...)
→ Pour cette nouvelle ODR, Martine Collard est l'échevine en charge du DR et Monique Muller, Céline Laval et Adrien Nemry sont les 3 relais communaux.

b) Les citoyens et la Commission Locale de Développement Rural

- * Les habitants sont invités à des séances de travail pour réfléchir sur le présent et l'avenir de leur commune et pour proposer des pistes de solutions.
- * Une commission consultative (la CLDR) est mise en place pour définir les objectifs et les projets concrets à mettre en œuvre et pour agir en tant que relais auprès de la population. La CLDR, organe consultatif, est le lieu de l'expression citoyenne, du débat démocratique.

c) Les structures extérieures

- * Le Bureau d'études Impact, auteur de programme : réalise l'analyse territoriale et stratégique de la commune. Le bureau d'études est présent durant toute la phase d'élaboration du PCDR dont il est le concepteur.
- * La FRW – Fondation Rurale de Wallonie, organisme accompagnateur : conseille la commune pour la bonne mise en œuvre d'un débat démocratique et d'un partenariat entre mandataires, personnel communal et population ainsi que plus tard lors de la mise en œuvre des projets.
- * Le Service Public de Wallonie : DGO3 et le cabinet du ministre en charge du Développement rural (Céline Tellier actuellement).

4. Chronologie de l'Opération de Développement Rural

Avant de pouvoir mettre en œuvre les projets, l'élaboration du programme s'étend sur près de 3 années et comprend 3 grandes phases :

1. **Diagnostic (2024)** : la FRW a rencontré les personnes-ressources du territoire, l'auteur étudie quant à lui le territoire de manière objective (statistiques, ...) La FRW consulte le personnel communal, les commissions actives sur la commune, tous les habitants des différents villages, les écoles, les jeunes, ...
2. **Co-construction (2025)** : la construction du programme se poursuit avec notamment la constitution de sa commission spécifique, la Commission Locale de Développement Rural – CLDR, qui va se pencher sérieusement sur le programme (le diagnostic, la stratégie, les projets, une priorisation, ...)
3. **Finalisation** et approbation du PCDR par le Gouvernement wallon (2026)



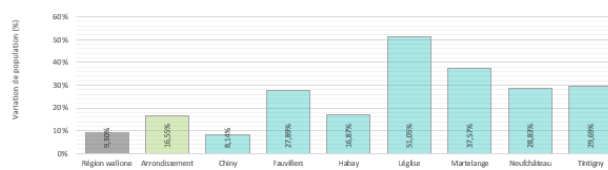
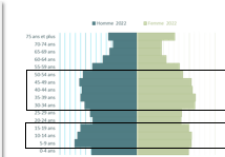
Présentation d'un portrait du territoire communal

En une quinzaine de diapositives, est exposée une synthèse de l'analyse du territoire menée par le bureau Impact, auteur de programme sélectionné pour la rédaction du troisième PCDR de Léglise.

- 1) Une commune bien située
- 2) Un territoire très étendu
- 3) Un espace de vie de qualité
- 4) Des richesses naturelles
- 5) Nouvelle jeunesse
- 6) Une population axée familles
- 7) Un habitat grandissant et diversifié
- 8) Une économie à petite échelle
- 9) Une place importante de l'agriculture & de la sylviculture
- 10) Un tourisme local pour un rayonnement global
- 11) Environnement et ressources naturelles
- 12) Une vie sociale dynamique
- 13) Une vie sportive grandissante
- 14) Des services en développement
- 15) Partenaires et programmes

Nouvelle jeunesse

- * 5.740 habitants actuellement
- * **+51% sur les 20 dernières années**, soit une augmentation de 2.000 habitants
- * Forte natalité + attractivité du territoire >>> Projection : 7.170 habitants en 2035
- * Age moyen = 36 ans = **plus jeune de la Wallonie**
- * 2 tranches d'âge moins représentées :
 - 20-30 ans (proximité emploi, logement abordable)
 - + de 65 ans (territoire pas adapté pour cette génération)



CONSULTATION

Méthode d'animation

Les participants sont répartis en groupes dès leur entrée dans la salle en fonction de leur village. Les élus sont en retrait et ne participent pas aux réflexions au sein des groupes. L'animation se déroule en différentes étapes rythmées par une série de temps de discussion chronométrés.



Etape 1 : « Mon village idéal »

La première étape, « mon village idéal » permet de briser la glace dans le sous-groupe et de partager une première idée.

Les participants disposent de 5 minutes pour se présenter et indiquer sur un post-it leur préoccupation majeure ou leur souhait principal vis-à-vis de leur village ou de leur commune en participant à cette réunion. Chacun colle son post-it sur le support avec le nom de son village disposé à table.



Etape 2 : choix du secrétaire

Chaque groupe désigne un secrétaire et un rapporteur (il peut s'agir de la même personne). Les groupes fonctionnent de manière autonome, les animateurs portent dès lors l'attention sur l'importance que chacun s'exprime et que toutes les idées soient notées sans jugement. Il est demandé par ailleurs d'être le plus explicite et précis possible.



Etape 3 : fiches thématiques

L'étape 3 constitue le cœur de la démarche de réflexion. Elle consiste pour les habitants à donner leur vision de :

- * Ce qui va bien, ce qu'ils apprécient
- * Ce qui va moins bien ou pas du tout, ce qu'il manque, ce qu'il faut améliorer
- * Des pistes d'actions concrètes à entreprendre, des opportunités à saisir

AXE ENVIRONNEMENTAL Thématique : Habiter à Léglise		
PRÉSENT	FUTUR	
1 Quels sont les atouts, les forces de votre village et de votre commune ? 	2 Quelles sont les faiblesses de votre village et de votre commune ? 	3 Comment imaginer l'évolution de la situation dans l'avenir ? Y a-t-il des opportunités à saisir ? Y a-t-il des risques à éviter ? Avec quoi des idées de projets à lancer pour améliorer/développer ce point ?
2 Environnement, patrimoine, nature et biodiversité 		
3 Mobilité et mode de transports. 		

Réunion d'information-consultation | 10/03/2024

Les participants sont invités à s'interroger sur différentes thématiques, réparties en **trois grands axes de travail**. Dix minutes sont consacrées à la réflexion sur chaque axe, à chaque fois à l'aide de fiches thématiques disposées dans une enveloppe :

- * **Fiche 1** : Thème « Vivre ensemble » (pilier social et culturel)
- * **Fiche 2** : Thème « Habiter » (pilier environnemental)
- * **Fiche 3** : Thème « Travailler et entreprendre » (pilier économique)

L'enveloppe contient également 1 feuille par axe indiquant des sujets plus précis de réflexion. Il est demandé aux participants d'aborder les thèmes dans l'ordre qui leur semble préférable en sachant que le temps est limité. Les animateurs insistent sur l'importance de parler de ce qui a un intérêt pour la collectivité et de penser aux générations futures.



Etape 4 : choix des sujets principaux

Chaque groupe choisit un sujet principal par axe qu'il souhaite mettre en avant lors de la restitution (pour une question de priorité, mais aussi pour d'autres raisons, comme l'originalité, ...)

Suite à cela, les rapporteurs sont appelés à s'exprimer. Pour chaque thématique, les animateurs font le tour des différents groupes. Les différents sujets partagés sont approfondis et soumis à l'avis des autres groupes.

Résultats

Résultat de l'étape 1 « mon village idéal »

Voici la liste des différents souhaits ou préoccupations épinglés en fonction du village des participants. Le chiffre entre parenthèses est le nombre de fois où le sujet est ressorti, sachant que certaines personnes ont noté différentes préoccupations.

Mellier (groupe 1) :

Pas de post-it

Mellier (groupe 2) :

- * Espaces de jeux pour les enfants
- * Mobilité douce
- * Mobilité vers les pôles (manque de commerces)
- * Création d'une voie lente (mobilité douce) entre Mellier et Naleumont (Lavaux) via la rue du Buisson. Liaison entre le point nœud de Habaru avec celui de Mellier.

Thibessart (groupe 3) :

- * Pas de piste cyclable vers les centres de vie (où la vitesse devrait être limitée à 30 km/h). Sécurisation. Créer des vraies voies cyclables SECURISEES afin d'inciter les déplacements en vélo (vers les écoles, le centre sportif, les commerces, la commune, la bibliothèque).
- * Street workout dans chaque centre de village. Portiques d'activités et de sport près des plaines de jeux >>> permet de faire du sport à l'extérieur, près des habitations (exemples Marche et Eghezée). Publics cibles : ados, personnes âgées (pour travailler l'équilibre, le renforcement musculaire, ...)
- * Place de la voiture : vitesse, problèmes de parking sur les trottoirs/bords de routes (problème majeur dans les cœurs de village qui accueillent de plus en plus de logements et donc de voitures) / prévoir des parkings pour les voitures aux entrées des villages pour délester les bords de route et trottoirs, pas de place pour les piétons et les cyclistes
- * Créer des petits P+R
- * Salle du village insalubre, localisation peu pertinente. Pas de places de parking. Très utile pour les jeunes et les clubs (ainés, marcheurs, locations, ...)
- * Réduire accessibilité aux voies de chemin de fer (avec Infrabel ...). Par exemple : Forges >>> le long de promenades balisées >>> danger
- * Maison médicale « publique » vu l'âge des praticiens sur la commune >>> pourrait se localiser à Ebly, Assenois, Mellier (afin d'éviter la concurrence) ; une collaboration avec les Cailloux blancs ?

Street workout

Sport



Résultat de l'étape 3 « les fiches thématiques »

Axe 1 : Vivre ensemble



Lieux de rencontre, solidarité, échanges, vie au village



Enseignement, petite enfance, jeunesse, aînés



Culture, vie associative et sportive



Information, communication et numérique

Éléments prioritaires exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes / Points d'attention
1	Infrastructures et intergénérationnel		Manque de lieux pour la petite enfance (hors école => difficile de l'utiliser quand la garderie y est)	Une plaine de jeux tout-âge de plus grosse envergure que celle de l'école de Mellier (ex : celle de Marbehan). Située idéalement près du foot (utile pour les scouts, les camps, les fêtes privées, ...) au profit des enfants, sécurisée. Le foot est d'accord et peut aider dans la mise en place. Anticiper car les petits deviendront ados (prévoir skate-park, escalade, ...) Voir aussi près de la gare (mais pas de terrain communal)
2	Vie associative	Vie associative dynamique. A L'église : beaucoup d'associations, repair café, ... FB, donnerie, ...	Plusieurs groupes existants mais pas de lieu ensemble, tout le monde vit dans son coin	Dans le village, avoir un groupe reprenant 1 représentant de chaque association pour coordonner les événements, partager les infrastructures ... Avoir un event en commun. Agrandir la salle de la gare. Le comité s'essouffle, il faut le soutenir.

3	Lieux de rencontre	Club des jeunes très actif et diversifié	Salle du village de Thibessart est dans un état pitoyable. Le CDJ qui organise des activités ne peut plus les faire en intérieur. Les locations sont impossibles.	Rénover la salle de Thibessart. L'évêché est le propriétaire. C'est la seule salle du village ; une petite plaine de jeux sécurisée à côté ; des parkings, insonorisation >>> urgent.
---	--------------------	--	---	--

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1		Ateliers à la maison rurale EPN		Reprendre le projet d'aménagement de la place de Mellier
1				Développer des sports moins connus tels le cyclocross (voir avec « Je roule pour ma forme » et groupes VTT
1				Maison de village à Léglise
2	Vie associative		Maintenance salle et vestiaire du foot	Les élèves de Mellier vont au centre sportif en bus. Est-ce possible de rester à Mellier pour certaines activités ?
3		Etang de Thibessart (projet en cours)		Attention aux nuisances et aux feux dans les bois
3		Le village est accessible	Lieu de deal	

Axe 2 : Habiter à Léglise



Aménagement du territoire, urbanisme, patrimoine, logement



Espaces publics et infrastructures



Equipements, connectivité et réseau



Mobilité et mode de transports



Environnement, paysage, nature et biodiversité

Eléments prioritaires exposés par les groupes

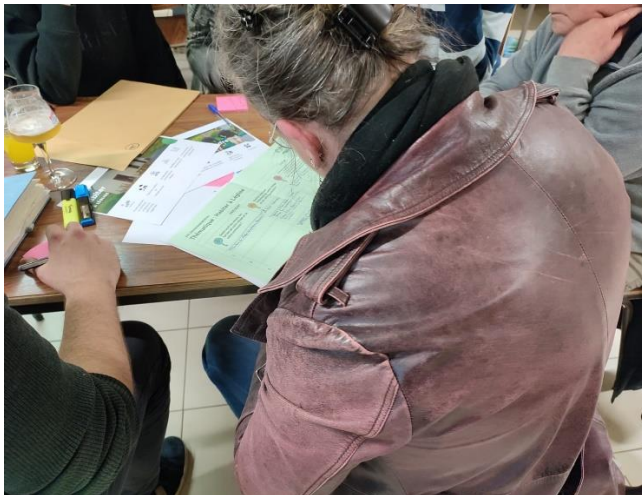
Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1	Sécurité routière		Manque de sécurité pour les piétons, trottoirs manquants ou mal entretenus, manque de passage piétons	Passage piétons : boucherie, école, gare (Mellier) ; création de trottoirs praticables ; passage piétons à Léglise au niveau de l'arrêt du TEC du pont / frierie
2			Eolienne : il y aura toujours des propositions du privé.	
2	Mobilité douce et sécurité		Manque de mobilité douce à l'intérieur des villages et de sécurité (accès école). Impossible de faire Léglise/Mellier en vélo.	Créer un chemin derrière l'école Utiliser le chemin des morts pour rejoindre Léglise
3	Mobilité	Proximité de l'autoroute	Peu/pas de bus, pas de piste cyclable. Problèmes de transport autres que voiture ; lieu de passage quand il y a un accident sur l'E411 ; vitesse des voitures en transit	Bus, pistes cyclables, voitures partagées

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1	Sécurité routière			Ralentisseur au nouveau lotissement à la rue des Forges, voire sens unique après le lotissement (croisement véhicules et pont très dangereux)
1	Environnement			Plan maya ? ; protéger les arbres remarquables (les recenser) ; lagunage ? ; jardin partagé ? ; fauche tardive (subsidés BiodiverCité) ; taille des haies
1	Patrimoine			Réaménagement des forges de Mellier par la Commune
1				Meilleure couverture réseau et fibre
2		Structure du village compliqué	Voir projet Infrabel Place de la gare pas si facile (pas de trottoirs, voitures parkées, ...) et difficulté devant la boucherie (pente)	Plus de liens entre les associations du village en partant de l'école pour rassembler tout le monde (cf. vivre ensemble)
2			L'école n'est plus un lieu de rencontre intergénérationnel	
3	Cadre de vie	Campagne, nature, ruralité Circuits, promenades TB		
3	Vie communale	Bon conseil communal, proactif		
3			Village poubelles. Forêt entre les villages	
3	Sécurité routière			Marquage – sécurisation carrefours : Thibessart (rue du Beaulieu – rue du Bûché – rue de la Mande-Brat) et Rancimont (rue St-Donat – rue Ranci) Lors des accidents/travaux sur la E411 entre Légglise et Rulles, le trafic se fait via Thibessart >>> lors

				<p>de la construction et après la mise en activité de l'hôpital d'Houdemont (s'il se réalise), quid de la circulation et de la sécurité à Thibessart si des accidents se produisent sur la E411 ? Aménagements ? Signalisation vers la N40 ?</p> <p>Rancimont : arrêts de bus de chaque côté de la RN40 >>> 1 passage pour piéton serait judicieux + signalisation et/ou 70 km/h</p>
3	Patrimoine			<p>Accessibilité PMR aux panneaux didactiques (ex : Forges Mellier)</p> <p>Réfection mur + christ au centre de Thibessart (à voir en fonction de la propriété) + grotte Thibessart</p>

Axe 3 : Travailler et entreprendre



- 
 Emploi et formation
- 
 Commerces,
 localisation des
 activités économiques
- 
 Création de nouvelles
 activités et innovation
- 
 Agriculture,
 sylviculture et
 carrières
- 
 Tourisme

Eléments prioritaires exposés par les groupes

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1	Commerces	Agenda ATL élargi aux privés, asbl Spar		Zones commerciales tremplins : développer le commerce en RDC et des logements au-dessus dans les villages. Pour aider les indépendants, producteurs, épiciers, ...
2	Accessibilité Commerces et services	Situation idéale pour aller travailler et faire les courses	Pour sortir du village, manque de transport public (école, travail). Gare de Marbehan doit rester un arrêt.	Soit les produits et services viennent à nous (ex : marchés ambulants) Soit une meilleure mobilité pour sortir
3	Mobilité		Pas de parking pour le co-voiturage	Transformer le parking sauvage devant la Grotte en parking officiel (permettra aussi départ de balade)

Autres éléments

Groupe	Thème	Atouts	Faiblesses	Pistes
1	Commerce	Partenariat ADL Auto-école Encéphale Jobs étudiants		Epicerie avec des produits locaux gérés par les citoyens et par les producteurs (ex : Cœur de village à Bellefontaine – commune de Tintigny)
1	Commerce	Spar		
2	Economie	ADL, parc d'activités économique, centre sportif, beaucoup d'indépendants, SPAR à Léglise, plus de 100 familles, Ferme Paquay, brasserie avec animation à Léglise	A Mellier, seulement, 1 boucherie	Voir supra
2	Infrastructure de convivialité		Chauffage 15.000L mazout/an Le comité s'essouffle	Salle du village à agrandir, rénover (énergie) et moderniser. Parking à prévoir. Pus d'animation. A développer comme point central pour toutes les générations
3	Emploi		Peu d'employeurs	

Et la suite ?

Pour suivre l'ODR, différents canaux

- Sur le site communal : www.communeleglise.be/pcdr et sur le site dédié www.pcdr-leglise.info
- Dans les bulletins communaux / Toutes-boites
- Sur Facebook (Commune de Léglise & FRW – équipe Semois-Ardenne)

Mars-avril 2024

Six informations – consultations sont organisées dans les villages pour consulter les habitants de la commune de Léglise :

LÉGLISE 11 MARS À 20H

📍 ADMINISTRATION COMMUNALE

POUR LES VILLAGES DE :

LÉGLISE - GENNEVAUX - NARCIMONT
WITTIMONT - XAIMONT

ASSENOIS 20 MARS À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

ASSENOIS - BERNIMONT - CHEVAUDOS - HABARU
LAVAUX - LES FOSSÉS - NALEUMONT - NIVELET

MELLIER 26 MARS À 20H

📍 SALLE DU FOOTBALL

POUR LES VILLAGES DE :

MELLIER - THIBESSART - RANCIMONT

EBLY 04 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

EBLY - BOMBOIS - CHÊNE
MAISONCELLE - VAUX-LEZ-CHÊNE

LOUFTÉMONT 10 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

LOUFTÉMONT - BEHÊME - VLESSART

VOLAIVILLE 16 AVRIL À 20H

📍 MAISON DE VILLAGE

POUR LES VILLAGES DE :

VOLAIVILLE - TRAIMONT - WITRY - WINVILLE

Début 2025

Mise en place de la Commission Locale de Développement Rural « CLDR »

La Commission Locale de Développement Rural est un organe participatif (une commission d'avis) composé au $\frac{3}{4}$ de citoyens et de max. $\frac{1}{4}$ élus :

- Les membres de la CLDR ont pour objectif d'accompagner les projets de la commune et de jouer un rôle de relais entre les habitants et les mandataires communaux.
- Sa composition reflète la population et assure une représentativité de celle-ci selon différents critères (villages, tranches d'âge, professions, ...)
- En phase d'élaboration, elle se réunit une dizaine de fois afin de réaliser un travail d'analyse et de co-construction du PCDR (stratégie, projets, priorité).

Les participants intéressés sont invités à se faire connaître. Un courrier et/ou email leur sera adressé au moment de sa mise en place début 2025.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Alisée LEQUEUX | Gervaise ROPARS
Agents de développement

ANNEXE

Liste de présences 26/03/2024

Participants (25)

	NOM	PRÉNOM	GROUPEMENT	VILLAGE
Mme.	BLAISE	Nadia	Conseillère communale	Thibessart
M.	BOUCHET	Jacques	3x20	Mellier
Mme.	COLLARD	Martine	Echevine	Chêne
M.	DEMARCHE	Xavier	Intérêt citoyen	
M.	DEMASY	Francis	Bourgmestre	Léglise
M.	GASCARD	Pierre	Echevin	Mellier
Mme.	GERARD	Lindsey	Habitante	Mellier
Mme.	GILLET	Elodie	Conseillère communal	Thibessart
Mme.	GILLET-GENIN	Aurélié		Mellier
M.	GUSTIN	Stéphane	Echevin	Wittimont
Mme.	HENNEAUX	Laura		Mellier
M.	HUBERMONT	Benoit		Mellier
M.	HUBERTY	Simon	Echevin	Wittimont
Mme.	JEAN	Isabelle	3x20 Comité des Grrrers (gare)	Mellier
Mme.	KEYEUX	Evelyne	Habitante (indépendante)	Burnaimont
Mme.	LAPRAILLE	Amélie	Club des jeunes Thibessart	Thibessart
Mme.	LECOCQ- SOTTIAUX	Marianne		Thibessart
Mme.	LOUPE	Valérie	Habitante	Mellier
Mme.	MAGNETTE	Patricia	Habitante	Mellier
M.	MATHIEU	Rémy	CDJ Thibessart	Thibessart
M.	PARIS	Jean-Luc	Habitant	Thibessart
Mme.	PAULY	Mélanie	Habitant	Mellier
Mme.	PONCELET	Myriam	Présidente CPAS	Mellier
M.	REYTER	Donovan	Habitant	Mellier
Mme.	VALET	Marie-Thérèse	Club de marche	Thibessart